



Ligne Delle-Belfort : gouffre financier pour le Jura ?

Ma question écrite n°2552 "La ligne Delle-Belfort est-elle mort-née?" posait la question du potentiel d'intégration de la ligne Delle-Belfort dans le réseau LGV européen présent et surtout futur.

Le volet financier avait également été soulevé. Pour rappel, le Parlement jurassien a voté le 26 octobre 2005 un crédit de 630'000CHF, puis de 4,5 millions CHF le 25 mars 2009 qui devaient permettre à l'époque la réouverture de la ligne pour décembre 2012.

Comme l'explique le Gouvernement dans sa réponse, la dépense restera de toute manière en dessous de 4,5 millions de CHF correspondant au 3 millions d'euros votés par le Parlement en 2009.

Fin décembre 2013, lors du déplacement de la Conseillère fédérale Doris Leuthard pour la signature de la Convention relative au financement des travaux, et plus précisément au financement supplémentaire, on apprenait que la contribution du canton du Jura s'élèverait finalement à 3,2 millions d'euros. Le Gouvernement jurassien a approuvé cette Convention.

D'où nos questions :

- 1) La réponse du Gouvernement à la QO n°2552 du 16 avril 2013 promettait que la participation du Jura serait d'un montant inférieur à 3 millions d'euro et quelques mois plus tard, la somme est de 3,2 millions d'euro. Dans sa réponse à la question écrite, le Gouvernement aurait-il "adouci" le montant pour ne pas soulever des interrogations chez les élus ?
- 2) Comme le nouveau montant est supérieur au montant voté par le Parlement, le Gouvernement va-t-il faire voter une rallonge au Parlement jurassien ?
- 3) Les promesses faites sur les montants n'ayant pas été tenues à plusieurs reprises, pourquoi devrions-nous croire cette fois que le montant ne subira pas une nouvelle augmentation dans les prochaines années ?
- 4) La date de mise en service est maintenant fixée à l'automne 2016 (initialement décembre 2012), quel crédit pouvons-nous mettre dans cette prévision ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 23 avril 2014

Pour le groupe UDC
Damien Lachat